

Gennevilliers Habitat, un bailleur qui adapte ses logements aux personnes atteintes d'Alzheimer

Le bailleur social "Gennevilliers habitat" s'engage à adapter ses logements en location aux personnes atteintes d'Alzheimer.

En France, plus d'un million de personnes souffrent de cette maladie, ce qui représente proportionnellement 300 à 400 résidents du parc locatif de Gennevilliers Habitat. Gennevilliers Habitat a souhaité mettre en place une démarche sur mesure pour chaque locataire atteint de la maladie, afin d'améliorer son quotidien.

Des logements innovants

Gennevilliers Habitat est le premier bailleur social de la ville avec 8 500 logements en location, soit l'équivalent de 75 % du parc social de la ville. « Il faut que l'on puisse proposer à nos résidents de garder leur dignité jusqu'au bout et offrir aux familles une alternative à l'hospitalisation pure et simple », explique Christophe Liévin, directeur général de Gennevilliers Habitat. L'accompagnement s'applique aussi aux personnes en situation de handicap, ainsi qu'aux personnes âgées en perte d'autonomie, afin de leur proposer également un accompagnement sur mesure, complètement adapté à leurs besoins. Selon l'Insee, en 2019, la ville comptait 6 141 habitants de 60 à 74 ans et 2 721 habitants de plus de 75 ans, soit plus de 18 % de la population. Ainsi, une équipe pluridisciplinaire composée de trois professionnels a été formée, avec une assistante sociale, Marie-Paule Bereni, un chargé de travaux accessibilité handicap, Pierre Blangier, et une assistante pôle handicap, Céline Bourrée. « Notre offre consiste tout d'abord à adapter les logements en fonction des problématiques et non pas à faire déménager nos locataires, puisque nous nous adressons à un public qui est déjà en perte de repère », précise Christophe Liévin. Après une évaluation des besoins, l'équipe va donc proposer des aménagements personnalisés. Gennevilliers Habitat a même constitué un catalogue de solutions, afin d'adapter les logements loués par des personnes fragilisées à leurs besoins.

Un appartement témoin, quartier des Agnettes

Une partie de ces solutions est exposée au sein d'un appartement témoin à Gennevilliers, quartier des Agnettes. Parmi ces aménagements, on compte notamment la boîte à clés à code sur le palier, afin de permettre l'intervention de tierces personnes, un mécanisme à détection infrarouge sur les toilettes et les robinets pour éviter les problèmes de préhension, un branchement électrique adapté pour supprimer le gaz, des volets roulants motorisés pour éviter les risques de pincement, un WC surélevé avec barre d'appui, etc. « Avec l'évolution de la maladie, la personne finit par ne plus pouvoir enjamber sa baignoire, nécessitant alors l'utilisation d'une douche de plain-pied », et donc, un aménagement de la salle de bains adapté aux capacités motrices de la personne qui y vit comme le souligne Laurent Parmentier, le directeur du patrimoine chez Gennevilliers Habitat. C'est dans le quartier des Agnettes que l'appartement témoin a été rénové, un choix stratégique puisque la ville vient de signer une convention avec l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru) afin de réhabiliter le quartier. Le projet ambitionne d'améliorer le bien-être des habitants pour un budget de 211 millions d'euros dont 54,5 sont financés par la Ville de Gennevilliers et 50,26 millions par l'État, ce qui va permettre de faire évoluer l'ensemble du parc locatif de la ville sur le long terme.

Margot HERREDA